

DECRET N° 92-225 du 24 Août 1992

portant approbation des budgets primitifs Gestion 1992 des Circonscriptions Administratives de l'Atacora.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 90-008 du 23 Mai 1990 portant organisation et attributions des Circonscriptions Administratives durant la période de transition ;
- VU la Loi N° 92-008 du 1er Juillet 1992 portant Loi de Finances pour la gestion 1992 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- SUR rapport du Ministre des Finances ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992 ;

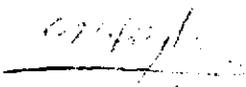
D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les budgets primitifs gestion 1992 des Circonscriptions Administratives de l'Atacora, arrêtés en recettes et en dépenses aux montants tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Août 1992

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

.../...

Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,



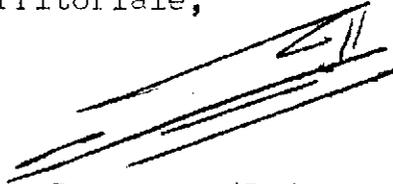
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de l'Administration  
Territoriale,



Richard ADJAHO.-

Ampliations : PR 6 AN 4 SGG 4 CS 2 MF 4MMISAT 4 AUTRES MINISTERES 18  
DLC-DE-DCF-DSDV-DI-DTCP 6 CIRC.ADM. 15 GCONB-UNB-FASJEP-ENA 4 BN-DAN 2  
IGE 1 JORB 1.-

## DEPARTEMENT DE L'ATACORA

### Préfecture de Natitingou

Recettes Ordinaires: Soixante deux millions trois cent mille francs ..... 62 300 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Onze millions neuf cent quatre vingt six mille quatre cent francs..... 11 986 400  
Dépenses Ordinaires: Soixante deux millions trois cent mille francs ..... 62 300 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Onze millions neuf cent quatre vingt six mille quatre cent francs..... 11 986 400

### Sous-Préfecture de Kérou

Recettes Ordinaires: Dix neuf millions de francs... 19 000 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions quatre cent vingt quatre mille francs..... 2 424 000  
Dépenses Ordinaires: Dix neuf millions de francs... 19 000 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux millions quatre cent vingt quatre mille francs..... 2 424 000

### Sous-Préfecture de Cobly

Recettes Ordinaires: Quatorze millions de francs... 14 000 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million cinq cent mille francs..... 1 500 000  
Dépenses Ordinaires: Quatorze millions de francs... 14 000 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million cinq cent mille francs..... 1 500 000

### Sous-Préfecture de Matéri

Recettes Ordinaires: Vingt millions huit cent mille francs..... 20 800 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Trois millions sept cent quatre vingt mille francs..... 3 780 000  
Dépenses Ordinaires: Vingt millions huit cent mille francs..... 20 800 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Trois millions sept cent quatre vingt mille francs..... 3 780 000

Sous-Préfecture de Ouaké

Recettes Ordinaires: Dix huit millions deux cent soixante douze mille francs..... 18 272 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million quatre cent soixante quatre mille cinq cent sept francs..... 1 464 507  
Dépenses Ordinaires: Dix huit millions deux cent soixante douze mille francs..... 18 272 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million quatre cent soixante quatre mille cinq cent sept francs..... 1 464 507

Sous-Préfecture de Bassila

Recettes Ordinaires: Vingt millions quatre cent trente mille francs..... 20 430 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million huit cent soixante dix neuf mille cent quarante et un francs ..... 1 879 141  
Dépenses Ordinaires: Vingt millions quatre cent trente mille francs..... 20 430 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million huit cent soixante dix neuf mille cent quarante et un francs ..... 1 879 141

Sous-Préfecture de Boukombé

Recettes Ordinaires: Vingt et un millions quatre cent vingt trois mille francs..... 21 423 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions cent soixante dix huit mille francs..... 2 178 000  
Dépenses Ordinaires: Vingt et un millions quatre cent vingt trois mille francs..... 21 423 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux millions cent soixante dix huit mille francs..... 2 178 000

Sous-Préfecture de Copargo

Recettes Ordinaires: Dix sept millions sept cent vingt neuf mille francs..... 17 729 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million trois cent vingt six mille deux cent vingt deux francs..... 1 326 222  
Dépenses Ordinaires: Dix sept millions sept cent vingt neuf mille francs..... 17 729 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million trois cent vingt six mille deux cent vingt deux francs..... 1 326 222

#### Sous-Préfecture de Toucountouna

Recettes Ordinaires: Quatorze millions huit cent soixante treize mille francs..... 14 873 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million trois cent quarante mille francs..... 1 340 000  
Dépenses Ordinaires: Quatorze millions huit cent soixante treize mille francs..... 14 873 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million trois cent quarante mille francs..... 1 340 000

#### Sous-Préfecture de Tanguieta

Recettes Ordinaires: Vingt quatre millions de francs 24 000 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions quatre cent mille francs..... 2 400 000  
Dépenses Ordinaires: Vingt quatre millions de francs 24 000 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions quatre cent mille francs..... 2 400 000

#### Sous-Préfecture de Kouandé

Recettes Ordinaires: Vingt six millions six cent vingt mille francs..... 26 520 000  
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre millions cent quarante trois mille neuf cent sept francs..... 4 143 907  
Dépenses Ordinaires: Vingt six millions six cent vingt mille francs..... 26 520 000  
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre millions cent quarante trois mille neuf cent sept francs..... 4 143 907

#### Sous-Préfecture de Péhunco

Recettes Ordinaires: Seize millions deux cent cinquante et un mille sept cent francs..... 16 251 700  
Recettes Extra-Ordinaires: Un million quatre cent mille francs..... 1 400 000  
Dépenses Ordinaires: Seize millions deux cent cinquante et un mille sept cent francs..... 16 251 700  
Dépenses Extra-Ordinaires: Un million quatre cent mille francs..... 1 400 000

### Circonscription Urbaine de Djougou

Recettes Ordinaires: Cinquante six millions trois cent quatre vingt dix mille francs.....	56 390 000
Recettes Extra-Ordinaires: Neuf millions deux cent quatre vingt deux mille cinq cent vingt cinq francs .....	9 282 525
Dépenses Ordinaires: Cinquante six millions trois cent quatre vingt dix mille francs.....	56 390 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Neuf millions deux cent quatre vingt deux mille cinq cent vingt cinq francs.....	9 282 525

### Circonscription Urbaine de Natitingou

Recettes Ordinaires: Trente sept millions de francs...	37 000 000
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre millions quatre vingt dix mille cinq cent francs.....	4 090 500
Dépenses Ordinaires: Trente sept millions de francs...	37 000 000
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre millions quatre vingt dix mille cinq cent francs.....	4 090 500